

Intervention ergonomique

Les objectifs :

- adapter les situations de travail aux salariés selon des critères de santé et d'efficacité,
- adapter les systèmes techniques, organisationnels et architecturaux,
- aménager les postes de travail pour favoriser les situations de maintien dans l'emploi,
- identifier des équipements de travail et/ou les organisations adapté(e)s aux situations (moyens de manutention, mobiliers, rythmes de travail ...).

Pourquoi nous solliciter ?

Pour des restrictions d'aptitude, des améliorations des conditions de travail, pour le maintien dans l'emploi, ...



La démarche :

- analyser la demande pour définir les besoins et organiser l'intervention,
- accompagner l'entreprise dans la recherche et la mise en place de solutions.
- impulser la mise en place des démarches participatives,
- analyser l'activité en situation de travail réel afin d'identifier les contraintes et les exigences,
- restituer aux acteurs de l'entreprise et au médecin du travail l'analyse de l'activité et rechercher en concertation des solutions techniques, organisationnelles et humaines,



Pour qui ?

Les entreprises et salariés de tous secteurs d'activité pour toute situation de travail

Les intervenants ?

Les ergonomes

La durée ?

Variable selon l'effectif, le nombre de situations de travail et/ou zones à étudier